ARFASS BRETAGNE
Le CFA des métiers de l'accompagnement et du soin

# PROGRAMME DE FORMATION

# Diplôme d'État Moniteur éducateur DE ME

| Code RNCP | Code formation | Niveau |
|---|---|---|
| 39643 | 46033205 | 4 – Bac |

## Objectifs et contexte de la certification

- Le moniteur éducateur **contribue à l'accompagnement socio-éducatif** d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de vulnérabilité et/ou en situation de handicap. Il intervient à toutes les étapes du **projet personnalisé** dans le respect du droit et des libertés des personnes dont il veille à favoriser l'expression, la participation et l'autodétermination. Il **accompagne les apprentissages** et soutient le développement des capacités de socialisation, d'autonomie et d'insertion des personnes. Il participe à l'organisation de la vie quotidienne dans l'établissement et anime des temps individuels et collectifs.
- Le moniteur éducateur **concourt au projet éducatif spécialisé**. Il est force de proposition dans la conception et l'animation d'activités éducatives individuelles ou collectives à visée inclusive en cohérence avec les projets personnalisés et le projet d'établissement.
- Il est amené à déployer ses actions dans et hors l'établissement ou le service. Quel que soit le contexte d'intervention, il veille au **respect des droits de la personne** et favorise un **environnement de vie sécurisant** et un bien-être physique et psychologique pour la personne et/ou le groupe.
- Le moniteur éducateur inscrit ses actions dans un **travail d'équipe et partenarial** nécessaire à la coordination des activités, à la continuité de l'accompagnement et à la qualité du service rendu à la personne et à son entourage.
- Il veille à la bonne application des procédures, au respect du règlement de fonctionnement, met en œuvre les recommandations de bonnes pratiques. Il s'inscrit dans une démarche d'analyse de sa pratique professionnelle et adopte une posture réflexive.
- Le moniteur éducateur intervient dans une **démarche éthique** qui contribue à créer les conditions pour que la personne ou le groupe soient auteurs de leur développement et renforcent les liens sociaux et les solidarités dans leur environnement de vie.



ARFASS Bretagne – 2 rue François Jacob – 22190 PLÉRIN – Tél : 02.96.75.46.79 – Email : contact@arfass.org – Site : www.arfass.org
Association Régionale pour la Formation par Apprentissage aux métiers du Secteur Sanitaire, Social et Médico-social
Enregistrée sous le numéro d'activité 53 22 08550 22 – RNE 022 1943T – SIRET 491 884 730 00046 – APE 8532Z

## Activités visées

- Le moniteur éducateur participe à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets personnalisés dans le cadre du projet d'établissement ;
- Il participe à l'organisation et à l'animation de la vie quotidienne ; il contribue à la mise en œuvre au quotidien d'actions collectives et individuelles, de projets collectifs ou personnalisés adaptés, facilite l'accès aux ressources de l'environnement ; il construit et anime des activités dans le domaine de l'accès à la citoyenneté ;
- Le moniteur éducateur participe, dans son volet éducatif, à la co-construction et à la mise en œuvre du projet d'accompagnement de la personne au travers d'activités éducatives qui s'inscrivent dans le respect du projet personnalisé et du projet d'établissement ou de service ;
- Le moniteur éducateur exerce ses activités au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et participe de manière active aux réunions institutionnelles. Il entretient des relations professionnelles avec les partenaires concernés par la mise en œuvre du projet personnalisé et peut organiser des activités éducatives en partenariat sur le territoire.

## Blocs de compétences

La formation est répartie en **3 blocs de compétences** pour un total de **950 heures de cours théoriques** :

### Bloc 1
### Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours

**420 heures**

- Participer au projet personnalisé
  - Instaurer une relation professionnelle dans le respect de la singularité de la personne
  - Concourir à l'élaboration du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe
  - Contribuer à la mise en œuvre du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe
  - Participer à l'évaluation du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe

- Participer à l'organisation et à l'animation de la vie quotidienne
  - Mobiliser les actes de la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie de la personne
  - Accompagner la personne dans les activités de la vie sociale

- Communiquer dans le cadre de l'accompagnement social

### Bloc 2
### Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive

**380 heures**

- Participer à l'élaboration et à l'évaluation du projet éducatif spécialisé
  - Concourir à l'élaboration du diagnostic éducatif
  - Participer à la conception et à l'évaluation du projet éducatif

- Mettre en œuvre des activités éducatives individuelles ou collectives adaptées à la personne ou au groupe et en cohérence avec le projet éducatif spécialisé
  - Concevoir et animer des activités éducatives dans et hors l'établissement ou le service
  - Contribuer à l'évaluation des activités éducatives

- Communiquer dans le cadre du projet éducatif spécialisé



ARFASS Bretagne – 2 rue François Jacob – 22190 PLÉRIN – Tél : 02.96.75.46.79 – Email : contact@arfass.org – Site : www.arfass.org
Association Régionale pour la Formation par Apprentissage aux métiers du Secteur Sanitaire, Social et Médico-social
Enregistrée sous le numéro d'activité 53 22 08550 22 – RNE 022 1943T – SIRET 491 884 730 00046 – APE 8532Z

**Bloc 3**
**S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours**

**150 heures**

- Accompagner la personne/le groupe dans le cadre d'un travail d'équipe et partenarial
  - Participer au travail d'équipe
  - Instaurer une collaboration professionnelle avec les partenaires

- Participer à la vie de l'institution
  - Contribuer au projet de l'établissement ou de service
  - Participer à la démarche d'amélioration de la qualité de l'accompagnement

- Communiquer dans le cadre du travail d'équipe et partenarial

## Référentiel

Le référentiel est disponible ici :

**www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39643/**



ARFASS Bretagne – 2 rue François Jacob – 22190 PLÉRIN – Tél : 02.96.75.46.79 – Email : contact@arfass.org – Site : www.arfass.org
Association Régionale pour la Formation par Apprentissage aux métiers du Secteur Sanitaire, Social et Médico-social
Enregistrée sous le numéro d'activité 53 22 08550 22 – RNE 022 1943T – SIRET 491 884 730 00046 – APE 8532Z

## Modalités d'obtention du diplôme

Pour obtenir le Diplôme d'Etat de Moniteur éducateur, l'apprenti(e) doit obtenir pour chaque bloc de compétence une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve :

| BC | Intitulé de l'épreuve | Définition de l'épreuve et lieu | Durée de l'épreuve |
|---|---|---|---|
| 1 | Rédaction d'une note de réflexion sur le parcours de formation | L'épreuve consiste en la rédaction d'une note de réflexion sur le parcours de formation théorique et pratique du candidat.<br>L'épreuve est organisée comme suit :<br>- rédaction individuelle de la note de réflexion qui servira de support à l'épreuve orale ;<br>- soutenance orale individuelle qui permettra au candidat d'expliciter et d'approfondir des éléments présentés dans la note de réflexion.<br>Épreuve organisée par et dans l'établissement de formation. | Soutenance orale de 30 minutes dont :<br>- temps de présentation : 5 à 10 minutes ;<br>- temps d'échanges : 20 à 25 minutes |
| 2 | Dossier de pratiques professionnelles | L'épreuve consiste, à partir de la période de formation pratique ou de l'activité professionnelle, en l'élaboration d'un dossier de pratiques professionnelles rendant compte de la contribution du candidat au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive.<br>L'épreuve est organisée comme suit :<br>- rédaction individuelle du dossier de pratiques professionnelles<br>- soutenance individuelle du dossier de pratiques professionnelles qui permettra au candidat d'expliciter et d'approfondir des éléments présentés dans le dossier.<br>Épreuve organisée en centre d'examen par le rectorat. | Soutenance orale de 30 minutes dont :<br>- temps de présentation : 5 à 10 minutes ;<br>- temps d'échanges : 20 minutes |
| 3 | Etude de cas | L'épreuve consiste en une analyse à partir d'une étude de cas.<br>L'étude de cas porte sur une situation de coopération professionnelle possiblement rencontrée par un moniteur éducateur.<br>Épreuve organisée par et dans l'établissement de formation. | Devoir sur table d'1 h 30 |



ARFASS Bretagne – 2 rue François Jacob – 22190 PLÉRIN – Tél : 02.96.75.46.79 – Email : contact@arfass.org – Site : www.arfass.org
Association Régionale pour la Formation par Apprentissage aux métiers du Secteur Sanitaire, Social et Médico-social
Enregistrée sous le numéro d'activité 53 22 08550 22 – RNE 022 1943T – SIRET 491 884 730 00046 – APE 8532Z